

L'Association Française du Gaz (AFG) présente son Livre Blanc et ses 10 propositions pour 2017

Revue de Presse – Vendredi 30 septembre 2016

L'AFP – 27.09.2016	2
Le Monde.fr – 27.09.2016.....	4
Le Monde – <i>Economie&Entreprise</i> [version print] – Edition datée du 28.09.2016	7
L'Usine Nouvelle - 27.09.2016.....	8
Pétrole & Gaz informations - 27.09.2016.....	11
Europ Energies - 27.09.2016.....	13
Romandie.com - 27.09.2016 – <i>Reprise de l'AFP</i>	14
JournalDesCommunes – 27.09.2016	16
Construction Cayola - 27.09.2016	18
Batiweb – 27.09.2016.....	19
Energie 2007.fr– 27.09.2016	21
Actu Environnement.com – 28.09.2016.....	23
La Correspondance Economique – 28.09.2016.....	24
BIP – 29.09.2016.....	28
L'énergie D'avancer – 30.09.2016.....	31

L'AFP – 27.09.2016



L'industrie gazière française veut un soutien aux multiples usages du gaz

gaz | transports | énergie | électricité

Paris, FRANCE | AFP | mardi 27/09/2016 - 07:00 UTC

A quelques semaines du débat parlementaire sur le budget 2017 et dans le contexte de l'élection présidentielle à venir, les acteurs français du gaz réclament des mesures fiscales, d'investissement et réglementaires pour soutenir une énergie qu'ils jugent indispensable à la transition énergétique.

L'industrie gazière "apporte des solutions", à la fois "sur l'accélération du développement des énergies renouvelables, le transport et la mobilité, le résidentiel mais aussi les infrastructures et la sécurité énergétique", défend l'Association française du gaz (AFG) dans un livre blanc publié mardi et contenant dix propositions.

En France, le gaz naturel représente moins de 5% de la production électrique, et moins de 15% du bouquet énergétique global.

"Le pourcentage de gaz naturel dans la matrice électrique française est un des plus faibles d'Europe, mais ceci ne nous inquiète pas. Nous nous battons sur d'autres secteurs: le secteur du chauffage (...) et la mobilité", explique à l'AFP Jérôme Ferrier, président de l'AFG.

Alors que la France, grâce à son électricité nucléaire historiquement peu chère, a généralisé le chauffage électrique, l'AFG souhaiterait la mise en place d'une prime à la casse pour le remplacement des chaudières anciennes pour les ménages précaires et des mesures fiscales pour encourager la rénovation des systèmes de chauffage.

L'association voit également le transport comme "un vrai secteur de progrès notamment pour lutter contre la pollution de l'air", indique Jérôme Ferrier.

Il plaide pour la création d'un comité de pilotage dédié à l'usage du gaz dans la mobilité ainsi qu'un

30.09.2016

maintien pendant 10 ans de l'écart de fiscalité entre le gaz carburant et les carburants classiques.

Même polluant et non renouvelable, le gaz carburant (GNL, GPL, gaz naturel véhicule et maritime, etc.) émet beaucoup moins de CO2 et de particules fines que les carburants issus du pétrole.

Ces qualités sont améliorées avec le gaz renouvelable, ou biogaz, que l'AFG veut aussi voir mieux soutenu, alors que la France veut atteindre 10% de biogaz dans la consommation française de gaz en 2030.

L'association propose la création d'un fond de garantie à l'investissement dans cette filière et une fiscalité alignée sur les énergies vertes électriques.

L'AFG défend aussi le gaz pour sa complémentarité avec les énergies renouvelables intermittentes (solaire et éolien), amenées à se développer.

Grand oublié de ce livre blanc: le gaz de schiste. "L'introduire aurait troublé le message", justifie Jérôme Ferrier, d'autant que "le débat a été tranché sur le plan politique", même si les industriels restent "très attentifs" à l'évolution de ce dossier, ajoute-t-il.

Le Monde.fr – 27.09.2016

M Économie

Transports : la filière gaz veut être une alternative au trio diesel-essence-électricité

LE MONDE ECONOMIE | 27.09.2016 à 11h48 | Par **Jean-Michel Bezat**



L'élection présidentielle approche et les syndicats professionnels fourbissent de beaux argumentaires pour promouvoir leur secteur. L'Association française du gaz (AFG) a rendu public, mardi 27 septembre, un Livre blanc contenant dix propositions en faveur d'une source d'énergie qui, pour ses adhérents (Total, Engie, EDF, GRDF, GRTgaz...), doit être mieux soutenue par les pouvoirs publics – y compris fiscalement – dans le cadre de la transition énergétique amorcée en France. D'autant que cette filière emploie 160 000 personnes, rappelle le président de l'AFG, Jérôme Ferrier.

Malgré ses handicaps (coûts et d'autonomie), la voiture électrique restera la vedette du Mondial de l'automobile organisé à Paris du 1^{er} au 16 octobre. Mais pour la première fois, l'AFG aura un stand au salon de la porte de Versailles pour vanter les mérites du gaz naturel pour véhicules (GNV), le biogaz produit à partir de déchets organiques et le gaz de pétrole liquéfié (GPL). Les « gaziers » l'assurent, cette énergie peut être une alternative à l'essence et au gazole, mais aussi à l'électricité. « *Nous sommes au tout début, il y a de formidables perspectives de développement* »,

30.09.2016

note M. Ferrier, en évoquant notamment les bus dans les villes, les transports de marchandise, le fret maritime et les navires de croisière.

« Techniquement opérationnel »

L'AFG rappelle que, en France, le transport routier représente 15 % des émissions de particules et 56 % de celles de dioxyde d'azote (NO₂), sans parler des rejets de CO₂. Or le gaz émet moins de carbone, peu de NO₂, et ni de particules ni de soufre par rapport aux carburants traditionnels, avance-t-elle. Pour les poids lourds, « *le gaz est le seul carburant alternatif techniquement opérationnel face au diesel* », indique un récent rapport du ministère de l'environnement.

« Le politique doit prendre l'initiative, donner des signaux positifs et établir des règles pérennes »

Qu'il soit plus « vert » que le pétrole, surtout quand il s'agit de biométhane, ne suffira pas à l'imposer tant qu'une filière complète n'aura pas fait la preuve de sa compétitivité. Et que tous les acteurs ne se seront pas regroupés pour la créer. L'AFG plaide pour un « *comité de pilotage regroupant acteurs publics et privés* ». Il aurait pour mission d'accélérer l'usage du gaz dans la « mobilité durable » : véhicules privés et camions, mais aussi navires fonctionnant au gaz naturel liquéfié (GNL). L'Association réclame également le maintien sur dix ans de l'« *écart fiscal* » entre le gaz carburant et les carburants traditionnels.

« *Le politique doit prendre l'initiative, donner des signaux positifs et établir des règles pérennes* », résume M. Ferrier. Le gouvernement a déjà reconduit et accentué l'avantage fiscal accordé au GNV pour 2016 et 2017, ainsi que la détaxation partielle (40 %) pour l'achat de poids lourds de plus de 3,5 tonnes fonctionnant au GNV. M. Ferrier juge qu'il faut aller plus loin pour convaincre les constructeurs automobiles, les producteurs de gaz, les distributeurs de carburants et les acheteurs de véhicules.

La France est très en retard sur l'Italie (885 000 véhicules et 1 049 stations) et l'Allemagne (94 000 et 920) en 2014, selon le cabinet Sia Partners. Elle ne compte que 48 stations GNV ouvertes au public et environ 250 dans les entreprises et les collectivités. Le gouvernement avait pourtant annoncé, en 2005, un ambitieux programme cosigné par Renault, Renault Trucks, PSA, Total, Gaz de France et Carrefour : 100 000 véhicules et utilitaires légers en 2010, 300 stations-service, un accroissement de la distribution privée aux particuliers et aux entreprises et une promesse de l'Etat à maintenir une fiscalité incitative en faveur du GNV.

Un relais de croissance pour GRDF

Ces ambitions ont fait long feu. Les acteurs avancent aujourd'hui à pas comptés, d'autant plus que les produits pétroliers sont compétitifs par rapport au gaz en raison de la baisse des cours du brut depuis deux ans. « *En 2018, il n'y aura qu'une soixantaine de stations-service dans l'Hexagone dans un scénario "business as usual"* », regrette M. Ferrier. L'association française du GNV préconise le déploiement de 100 stations supplémentaires d'ici à 2020, surtout pour les camions. Un

30.09.2016

investissement de 150 millions d'euros qui, selon elle, pourrait être en grande partie financé par le privé.

Selon l'Ademe, 42 % des transports en France rouleront au gaz naturel pour véhicules d'ici à 2050

Les fédérations de transporteurs routiers y croient. Les normes sur les carburants sont toujours plus drastiques et la Commission européenne a demandé que chaque pays installe une pompe à GNV tous les 150 kilomètres. Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), 42 % des transports en France rouleront au GNV en 2050. Elle a lancé, en juillet, un appel à projets qui prévoit un financement dans le cadre du programme d'investissements d'avenir : une aide de 300 000 euros par « lot » (une station-service et 20 véhicules), dont 100 000 euros de subventions et 200 000 euros de prêts remboursables.

Filiale d'Engie, GRDF pousse les feux sur le réseau de distribution pour trouver des relais de croissance au moment où la consommation de gaz recule. Air liquide, numéro un mondial des gaz industriels, a récemment inauguré près de Nancy (Meurthe-et-Moselle) une station-service « *multi-énergie* » pouvant alimenter les camions en gaz naturel comprimé (GNC) et en GNL. Du côté des utilisateurs, Monoprix à Paris et La Poste à Lyon jouent la carte du GNV, tandis que les deux tiers des villes françaises de plus de 200 000 habitants ont une partie de leur flotte d'autobus au gaz. Mais il faut aller en Allemagne (Audi, Volkswagen, Mercedes, Opel...) et en Italie (Fiat) pour trouver un large choix de voitures au gaz délaissées par des constructeurs français focalisés sur le diesel, puis l'électrique.

http://abonnes.lemonde.fr/economie/article/2016/09/27/transports-la-filiere-gaz-veut-etre-une-alternative-au-trio-diesel-essence-electricite_5004105_3234.html

Transports : la filière gaz fait entendre sa différence

Les industriels souhaitent être mieux soutenus par les pouvoirs publics

L'élection présidentielle approche et les syndicats professionnels fourbissent de beaux argumentaires pour promouvoir leur secteur. L'Association française du gaz (AFG) a rendu public, mardi 27 septembre, un Livre blanc contenant dix propositions en faveur d'une source d'énergie qui, pour ses adhérents (Total, Engie, EDF, GRDF, GRTgaz...), doit être mieux soutenue par les pouvoirs publics – y compris fiscalement – dans le cadre de la transition énergétique amorcée en France. D'autant que cette filière emploie 160 000 personnes, rappelle le président de l'AFG, Jérôme Ferrier.

Malgré ses handicaps (coûts et d'autonomie), la voiture électrique restera la vedette du Mondial de l'automobile organisé à Paris du 1^{er} au 16 octobre. Mais pour la première fois, l'AFG aura un stand au salon de la porte de Versailles pour vanter les mérites du gaz naturel pour véhicules (GNV), le biogaz produit à partir de déchets organiques et le gaz de pétrole liquéfié (GPL). Les « gaziers » l'assurent, cette énergie peut être une alternative à l'essence et au gazole, mais aussi à l'électricité. « Nous sommes au tout début, il y a de formidables perspectives de développement », note M. Ferrier, en évoquant notamment les bus dans les villes, les transports de marchandise, le fret maritime et les navires de croisière.

L'AFG rappelle que, en France, le transport routier représente 15 % des émissions de particules et 56 % de celles de dioxyde d'azote (NO₂), sans parler des rejets de CO₂. Or le gaz émet moins de carbone, peu de NO_x et ni particules ni soufre par rapport aux carburants traditionnels, avance-t-elle.

Pour les poids lourds, « le gaz est le seul carburant alternatif techniquement opérationnel face au diesel », indique un récent rapport du ministère de l'environnement.

Qu'il soit plus « vert » que le pétrole, surtout quand il s'agit de biométhane, ne suffira pas à l'imposer tant qu'une filière complète n'aura pas fait la preuve de sa compétitivité. Et que tous les acteurs ne se seront pas regroupés pour la créer. L'AFG plaide pour un « comité de pilotage regroupant acteurs publics et privés ». Il aurait pour mission d'accélérer l'usage du gaz dans la « mobilité durable » : véhicules privés et camions, mais aussi navires fonctionnant au gaz naturel liquéfié (GNL). L'Association réclame également le maintien sur dix ans de l'« écart fiscal » entre le gaz carburant et les carburants traditionnels.

Avantage fiscal accentué

« La politique doit prendre l'initiative, donner des signaux positifs et établir des règles pérennes », résume M. Ferrier. Le gouvernement a déjà reconduit et accentué l'avantage fiscal accordé au GNV pour 2016 et 2017, ainsi que la détaxation partielle (40 %) pour l'achat de poids lourds de plus de 3,5 tonnes fonctionnant au GNV. M. Ferrier juge qu'il faut aller plus loin pour convaincre les constructeurs automobiles, les producteurs de gaz, les distributeurs de carburants et les acheteurs de véhicules.

La France est très en retard sur l'Italie (885 000 véhicules et 1 049 stations) et l'Allemagne (94 000 et 920) en 2014, selon le cabinet Sia Partners. Elle ne compte que 48 stations GNV ouvertes au public et environ 250 dans les entreprises et les collectivités. Le gouvernement avait

Les « gaziers » assurent, cette énergie peut être une alternative à l'essence et au gazole, mais aussi à l'électricité

pourtant annoncé, en 2005, un ambitieux programme cosigné par Renault, Renault Trucks, PSA, Total, Gaz de France et Carrefour : 100 000 véhicules et utilitaires légers en 2010, 300 stations-service, un accroissement de la distribution privée aux particuliers et aux entreprises et une promesse de l'Etat à maintenir une fiscalité incitative en faveur du GNV.

Ces ambitions ont fait long feu. Les acteurs avancent aujourd'hui à pas comptés, d'autant plus que les produits pétroliers sont compétitifs par rapport au gaz en raison de la baisse des cours du brut depuis deux ans. « En 2018, il n'y aura qu'une soixantaine de stations-service dans l'Hexagone dans un scénario "business as usual" », regrette M. Ferrier. L'association française du GNV préconise le déploiement de 100 stations supplémentaires d'ici à 2020, surtout pour les camions. Un investissement de 150 millions d'euros qui, selon elle, pourrait être en grande partie financé par le privé.

Les fédérations de transporteurs routiers y croient. Les normes sur les carburants sont toujours plus drastiques et la Commission européenne a demandé que chaque pays installe une pompe à GNV tous les 150 kilo-

mètres. Selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), 42 % des transports en France rouleront au GNV en 2050. Elle a lancé, en juillet, un appel à projets qui prévoit un financement dans le cadre du programme d'investissements d'avenir : une aide de 300 000 euros par « lot » (une station-service et 20 véhicules), dont 100 000 euros de subventions et 200 000 euros de prêts remboursables.

Filiale d'Engie, GRDF pousse les feux sur le réseau de distribution pour trouver des relais de croissance au moment où la consommation de gaz recule. Air liquide, numéro un mondial des gaz industriels, a récemment inauguré près de Nancy (Meurthe-et-Moselle) une station-service « multi-énergie » pouvant alimenter les camions en gaz naturel comprimé (GNC) et en GNL. Du côté des utilisateurs, Monoprix à Paris et La Poste à Lyon jouent la carte du GNV, tandis que les deux tiers des villes françaises de plus de 200 000 habitants ont une partie de leur flotte d'autobus au gaz. Mais il faut aller en Allemagne (Audi, Volkswagen, Mercedes, Opel...) et en Italie (Fiat) pour trouver un large choix de voitures au gaz délaissées par des constructeurs français focalisés sur le diesel, puis l'électrique. ■

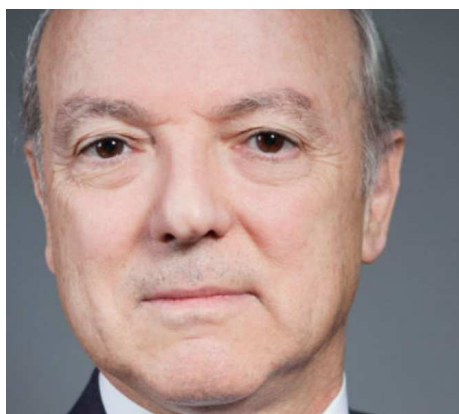
JEAN-MICHEL BEZAT

L'Usine Nouvelle - 27.09.2016

L'USINE NOUVELLE

Les 10 recommandations de l'industrie gazière aux candidats à la présidentielle de 2017

A l'approche de l'élection présidentielle de 2017, l'Association française du gaz veut alerter les politiques sur l'importance du gaz dans le cadre de la transition énergétique. Cette énergie fossile, la moins émettrice de CO₂, pourrait accompagner le développement des énergies renouvelables et de la mobilité propre.



Mardi 27 octobre, l'Association française du gaz (AFG) a envoyé un livre blanc à 400 hommes politiques, grands administrateurs et industriels français. Titré "*Les 10 propositions de l'industrie gazière pour 2017*", il regroupe une série de recommandations adressées en particulier aux participants des différentes primaires et aux futurs candidats à l'élection présidentielle à venir. L'enjeu est de pérenniser les 160 000 emplois de ce secteur et d'en créer de nouveaux dans le cadre de la croissance verte voulue par l'Accord de Paris et la loi de transition énergétique.

Les 10 propositions sont les suivantes :

1 - La création par l'Etat d'un **fond de garantie à l'investissement** en matière de gaz renouvelable. De multiples projets de production de biométhane et de bioGPL existent mais sont freinés par un accès limité aux emprunts bancaires.

30.09.2016

- 2 - Aider à la mise en place des **projets d'économie circulaire** dans les territoires (mobilité au biogaz, méthaniseurs...)
- 3 - Mettre en place un comité de pilotage regroupant les acteurs publics et privés, et dédié à **l'usage du gaz dans la mobilité terrestre et maritime**.
- 4 - Stimuler l'usage du gaz en remplacement du charbon et du fioul par la **fixation d'un prix plancher européen du carbone** avec une visibilité sur son évolution dans le temps.
- 5 - Favoriser la **rénovation des systèmes de chauffage** dans un cadre fiscal et réglementaire stable, simple et pérenne.
- 6 - Mettre en place une "**prime à la casse**" pour le remplacement de chaudières anciennes par des chaudières à gaz performantes dans les logements occupés par des personnes en situation de précarité.
- 7 - Favoriser la pérennité et inciter l'utilisation des infrastructures françaises déjà existantes pour un **mix énergétique efficient**.
- 8 - Garantir pour une période de 10 ans le **maintien de l'écart fiscal entre le gaz carburant et les carburants traditionnels**.
- 9 - Donner une **impulsion forte au développement du Power-to-Gasen** aidant au développement de démonstrateurs pour la valorisation des surplus d'électricité d'origine renouvelable. Cette technologie permet d'utiliser de production électrique en hydrogène ou en méthane de synthèse.
- 10 - **Soutenir l'innovation** en doublant la part des budgets publics recherche et développement dédiée au gaz. Aujourd'hui l'Etat consacre un peu de 60 millions d'euros chaque année à la recherche dans l'énergie, dont une part très minoritaire revient au gaz.

Pas de place pour le gaz de schiste

Le gaz et les énergies fossiles en général étaient peu audibles pendant la COP21 en décembre dernier. Jérôme Ferrier, président de l'AFG, est persuadé que le bon moment est venu pour mettre en avant le gaz et être entendu par les politiciens français. "*Depuis 2014, l'Union gazière internationale est invitée aux travaux préparatoires des G20 et, pour la première fois, le gaz a été évoqué dans le document final du G20 réuni à Hangzhou (Chine) en 2016*", se réjouit-il. "*Au niveau mondial, le gaz naturel est désormais admis comme étant l'énergie fossiles avec laquelle il faut composer pour assurer le développement des énergies renouvelables*", ajoute-t-il.

On notera dans les dix recommandations l'absence d'une recommandation sur l'exploitation de gaz en France et en particulier du gaz de schiste. Si l'AFG est favorable à la recherche scientifique sur ces sujets, elle a volontairement écarté cette question "*déjà débattue*", même si certains candidats aimeraient rouvrir le dossier. "*Nous ne voulons pas troubler notre message. L'avenir du gaz naturel ne repose pas sur le*

30.09.2016

développement du gaz de schiste. Il y a suffisamment de réserves de gaz conventionnel dans le monde pour que son avenir soit assuré", explique Jérôme Ferrier qui ajoute que "parler de gaz de schiste aurait atténué la portée des autres propositions".

<http://www.usinenouvelle.com/article/les-10-recommandations-de-l-industrie-gaziere-aux-candidats-a-la-presidentielle-de-2017.N442367>

Pétrole & Gaz informations - 27.09.2016



L'AFG fait 10 propositions pour développer les usages du gaz et soutenir la filière



Dans la perspective des échéances électorales de 2017, l'Association Française du Gaz (AFG) a publié un livre blanc présentant 10 propositions « pratiques et ambitieuses » pour favoriser le développement des divers usages du gaz dont la contribution est « un atout essentiel pour la réalisation des objectifs de la transition énergétique », estiment les acteurs de la filière.

Fruit d'un travail engagé au sein de l'AFG en 2015, une année marquée par les « deux évènements majeurs pour l'industrie du gaz » que sont le vote de la loi sur la transition énergétique et la COP21, ce livre blanc est destiné « à inspirer ceux qui ont la responsabilité de construire les perspectives d'un futur moins carboné », précise Jérôme Ferrier, président de l'Association Française du Gaz (AFG), cité dans un communiqué publié le 27 septembre 2016.

Outre les responsables politiques, ces propositions s'adressent à l'ensemble des parties prenantes : clients, leaders d'opinion, médias et ONG « qui ont chacune une approche différenciée de la question ».

En effet, la capacité contributive du gaz, comme « atout essentiel à la réalisation des objectifs du gouvernement » liés à la mise en œuvre de la transition et faisant suite à la COP21, doit être encouragée par une évolution législative et réglementaire adaptée », commente Jérôme Ferrier.

Ainsi pour « promouvoir toutes les énergies renouvelables », l'AFG souhaite la création par l'état d'un fonds de garantie à l'investissement en matière de gaz renouvelable (biogaz), palliant ainsi « la difficulté d'obtenir des emprunts bancaires ».

Outre une aide à « la mise en place des projets d'économie circulaire dans les territoires » (mobilité biogaz, méthaniseurs...), les professionnels de la filière souhaitent également la création « d'un comité de

30.09.2016

pilotage regroupant les acteurs publics et privés, et dédié à l'usage du gaz dans la mobilité terrestre et maritime ».

Sur ce sujet de la mobilité, la filière plaide ainsi pour le maintien pendant dix ans de l'écart fiscal entre le gaz carburant et les carburants traditionnels.

« L'énergie gaz est l'énergie fossile la plus à même de répondre aux objectifs de réduction des gaz à effet de serre », insiste également l'AFG qui appelle à la mise en place « d'un prix plancher du carbone, appliqué à un large périmètre européen (...) avec une visibilité sur son évolution dans le temps ».

Pour ce qui est des usages du gaz pour le logement et le tertiaire, les acteurs de la filière insistent notamment sur la nécessité de *« favoriser la rénovation des systèmes de chauffage dans un cadre discal et réglementaire stable, simple et pérenne ».*

Dans le même esprit, ils soutiennent la mise en place d'une prime à la casse pour le remplacement de chaudières anciennes par des équipements à gaz performants *« dans les logements des personnes en situation de précarité énergétique ».*

Avec pour objectif de contribuer à la sécurité énergétique de la France, il est nécessaire de *« favoriser la pérennité et inciter l'utilisation des infrastructures (de gaz) déjà existantes »* (transport, stockage...), estiment également les membres de l'AFG.

Enfin, pour accompagner le développement des énergies renouvelables *« électriques intermittentes »*, il convient de donner une *« impulsion forte au développement du Power-to-Gas »* qui permet de valoriser les surplus de cette production d'énergie et participe à l'équilibre du système électrique.

Plus largement, l'AFG demande d'ailleurs le doublement de la part du budget de l'Etat en matière de R&D dédiée au gaz.

<http://www.petrole-et-gaz.fr/lafg-fait-10-propositions-pour-developper-les-usages-du-gaz-et-soutenir-la-filiere-7666/>

Europ Energies - 27.09.2016



France : l'AFG fait sa liste en vue des présidentielles

A l'approche des élections présidentielles (prévues pour avril-mai 2017), l'Association française du gaz (AFG) soumet ce jour dix propositions, réunies dans un livre blanc, aux pouvoirs publics et aux parties prenantes. En voici la liste : 1) création par l'Etat d'un fonds de garantie à l'investissement en matière de gaz renouvelable ; 2) aider à la mise en place des projets d'économies circulaires dans les territoires (mobilité propre, méthanisation, etc.) ; 3) mettre en place un comité de pilotage pour l'utilisation du gaz dans la mobilité terrestre et marine ; 4) fixer un prix plancher du carbone pour stimuler l'utilisation du gaz en remplacement du charbon ; 5) favoriser la rénovation des systèmes de chauffage par un cadre fiscal et réglementaire stable, simple et pérenne ; 6) mettre en place une prime pour favoriser le remplacement de chaudières anciennes par des installations plus performantes dans les logements de personnes en situation de précarité ; 7) favoriser l'utilisation des infrastructures existantes pour un mix énergétique efficient ; 8) garantir sur une période de dix ans l'écart fiscal entre le gaz carburant et les carburants traditionnels ; 9) donner une impulsion au développement du power-to-gas ; 10) doubler la part des budgets publics R&D dédiée au gaz.

Romandie.com - 27.09.2016 – Reprise de l'AFP



L'industrie gazière française veut un soutien aux multiples usages du gaz

Paris - A quelques semaines du débat parlementaire sur le budget 2017 et dans le contexte de l'élection présidentielle à venir, les acteurs français du gaz réclament des mesures fiscales, d'investissement et réglementaires pour soutenir une énergie qu'ils jugent indispensable à la transition énergétique.

L'industrie gazière apporte des solutions, à la fois sur l'accélération du développement des énergies renouvelables, le transport et la mobilité, le résidentiel mais aussi les infrastructures et la sécurité énergétique, défend l'Association française du gaz (AFG) dans un livre blanc publié mardi et contenant dix propositions.

En France, le gaz naturel représente moins de 5% de la production électrique, et moins de 15% du bouquet énergétique global.

Le pourcentage de gaz naturel dans la matrice électrique française est un des plus faibles d'Europe, mais ceci ne nous inquiète pas. Nous nous battons sur d'autres secteurs: le secteur du chauffage (...) et la mobilité, explique à l'AFP Jérôme Ferrier, président de l'AFG.

Alors que la France, grâce à son électricité nucléaire historiquement peu chère, a généralisé le chauffage électrique, l'AFG souhaiterait la mise en place d'une prime à la casse pour le remplacement des chaudières anciennes pour les ménages précaires et des mesures fiscales pour encourager la rénovation des systèmes de chauffage.

L'association voit également le transport comme un vrai secteur de progrès notamment pour lutter contre la pollution de l'air, indique Jérôme Ferrier.

Il plaide pour la création d'un comité de pilotage dédié à l'usage du gaz dans la mobilité ainsi qu'un maintien pendant 10 ans de l'écart de fiscalité entre le gaz carburant et les carburants classiques.

Même polluant et non renouvelable, le gaz carburant (GNL, GPL, gaz naturel véhicule et maritime, etc.) émet beaucoup moins de CO2 et de particules fines que les carburants issus du pétrole.

Ces qualités sont améliorées avec le gaz renouvelable, ou biogaz, que l'AFG veut aussi voir mieux soutenu, alors que la France veut atteindre 10% de biogaz dans la consommation française de gaz en 2030.

L'association propose la création d'un fond de garantie à l'investissement dans cette filière et une fiscalité alignée sur les énergies vertes électriques.

30.09.2016

L'AFG défend aussi le gaz pour sa complémentarité avec les énergies renouvelables intermittentes (solaire et éolien), amenées à se développer.

Grand oublié de ce livre blanc: le gaz de schiste. L'introduire aurait troublé le message, justifie Jérôme Ferrier, d'autant que le débat a été tranché sur le plan politique, même si les industriels restent très attentifs à l'évolution de ce dossier, ajoute-t-il.

<http://www.romandie.com/news/Lindustrie-gaziere-francaise-veut-un-soutien-aux-multiples-usages-du-gaz/739780.rom>

JournalDesCommunes – 27.09.2016

JOURNAL DES COMMUNES

Le site Journal des Communes, Légilocal, Droit de la Voirie et du Domaine Public :
des experts au service des élus et des collectivités

Energie

Les professionnels du gaz s'invitent dans le débats de la présidentielle



27 septembre 2016

L'Association Française du Gaz (AFG), syndicat professionnel de la filière gazière vient de publier un Livre blanc où sont regroupées dix propositions, accompagnées de contreparties, qu'ils adressent aux pouvoirs publics, mais aussi aux candidats à la présidentielle.

Pour l'AFG, l'enjeu, à l'approche d'échéances électorales majeures pour notre pays, est de sensibiliser aux défis que l'industrie gazière française est prête à relever pour emprunter la voie d'un futur moins carboné. "Sur l'accélération du développement des énergies renouvelables, le transport et la mobilité, le résidentiel mais aussi les infrastructures et la sécurité énergétique, l'industrie gazière apporte des solutions", souligne le Syndicat dans un communiqué.

Jérôme Ferrier, président de l'Association Française du Gaz (AFG) affirme même que "la filière gaz favorise l'émergence d'une économie à la fois sobre en énergie et riche en emplois. La capacité contributive du gaz est donc un atout essentiel à la réalisation des objectifs du gouvernement, ceux transcrits dans la loi de transition énergétique et ceux faisant suite à la COP21."

Mais pour ce faire, les professionnels du gaz ont besoin d'encouragements, notamment "une évolution législative et réglementaire adaptée" car, déclare ce même communiqué avec un petit coup de pression entre les lignes : "Soutenir la filière gazière c'est également le maintien de 160.000 emplois et la création de nouveaux métiers notamment dans le domaine de la croissance verte."

Dix propositions et quelques encouragements

C'est donc dans un **Livre blanc** que le Syndicat formule dix propositions

- Promouvoir toutes les énergies renouvelables : pour cela, création par l'Etat d'un fond de garantie à l'investissement en matière de gaz renouvelable.

- Réussir la transition énergétique dans les territoires en aidant à la mise en place des projets d'économie circulaire

dans les territoires (mobilité au biogaz, méthaniseurs,...).

- Améliorer la qualité de l'air par la mobilité propre en mettant en place un comité de pilotage regroupant les acteurs publics et privés, et dédié à l'usage du gaz dans la mobilité terrestre et maritime.
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre en stimulant l'usage du gaz en remplacement du charbon et du fioul par la fixation d'un prix plancher européen du carbone avec une visibilité sur son évolution dans le temps.
- Réduire les consommations d'énergie des logements en favorisant la rénovation des systèmes de chauffage dans un cadre fiscal et réglementaire stable, simple et pérenne.
- Contribuer à la lutte contre la précarité énergétique et pour cela mettre en place une "prime à la casse" pour le remplacement de chaudières anciennes par des chaudières à gaz performantes dans les logements occupés par des personnes en situation de précarité.
- Contribuer à la sécurité énergétique de la France en incitant à l'utilisation des infrastructures françaises déjà existantes pour un mix énergétique efficient.
- Rendre la fiscalité énergétique plus efficace et, pour ce faire, garantir pour une période de 10 ans le maintien de l'écart fiscal entre le gaz carburant et les carburants traditionnels.
- Contribuer au stockage d'énergie, en accompagnant l'essor des énergies renouvelables et en donnant une impulsion forte au développement du "Power-to-Gas" en aidant au développement de démonstrateurs pour la valorisation des surplus d'électricité d'origine renouvelable.
- Promouvoir l'innovation en doublant la part des budgets publics recherche et développement dédiée au gaz.

<http://www.journal-des-communes.fr/actualites/7156/Energie/Les%20professionnels%20du%20gaz%20s'invitent%20dans%20le%20d%C3%A9bats%20de%20la%20pr%C3%A9sidentielle>

Construction Cayola - 27.09.2016



Gaz : 10 propositions pour 2017

L'Association Française du Gaz, syndicat professionnel de la filière gazière, présente aux pouvoirs publics ses 10 propositions, réunies dans un livre blanc, pour affronter les défis que l'industrie gazière aura à relever dans le futur.

"La filière gaz favorise l'émergence d'une économie à la fois sobre en énergie et riche en emplois. La capacité contributive du gaz est donc un atout essentiel à la réalisation des objectifs du gouvernement, ceux transcrits dans la loi de transition énergétique et ceux faisant suite à la COP21. Mais celle-ci doit être encouragée par une évolution législative et réglementaire adaptée. Soutenir la filière gazière c'est également le maintien de 160 000 emplois et la création de nouveaux métiers notamment dans le domaine de la croissance verte. Nos 10 propositions se veulent à la fois pratiques et ambitieuses. L'ensemble des membres de l'Association Française du Gaz que je représente, espère vivement que ce Livre Blanc inspirera ceux qui ont la responsabilité de construire les perspectives d'un futur moins carboné", indique Jérôme Ferrier, président de l'AFG.

Parmi les 10 propositions contenus dans le livre blanc de l'AFG, on retrouve notamment la promotion des énergies renouvelables, la poursuite de la transition énergétique, le développement de la mobilité propre, la réduction des gaz à effet de serre, la réduction des consommations d'énergie des logements, la lutte contre la précarité énergétique, l'amélioration du stockage de l'énergie etc.

<http://www.constructioncayola.com/reseaux/article/2016/09/27/107701/gaz-10-propositions-pour-2017.php>

Batiweb – 27.09.2016



L'Association française du gaz en faveur des EnR



L'Association française du gaz (AFG) a émis ce mardi un livre blanc dans lequel elle énonce 10 propositions au gouvernement afin d'accélérer le développement des énergies renouvelables. En effet, la transition énergétique reste une problématique prioritaire pour l'industrie gazière, prête à adopter des gestes plus respectueux de l'environnement.

Alors que les élections présidentielles approchent à grands pas, l'Association française du gaz (AFG) a présenté le 27 septembre un livre blanc, dans lequel elle émet 10 propositions au futur gouvernement. Objectif : démontrer que l'industrie gazière est prête à « *emprunter la voie d'un futur moins carboné* », comme le présente l'AFG.

« *La capacité contributive du gaz est [...] un atout essentiel à la réalisation des objectifs du gouvernement, ceux transcrits dans la loi de transition énergétique et ceux faisant suite à la COP21* », explique Jérôme Ferrier, président de l'Association.

Promouvoir les EnR dans la filière gazière

« *Nos 10 propositions se veulent à la fois pratiques et ambitieuses. L'ensemble des membres de l'Association française du gaz que je représente, espère vivement que ce livre blanc inspirera ceux qui ont la responsabilité de construire les perspectives d'un futur moins carboné* », poursuit-il.

Parmi les propositions majeures de l'AFG figure notamment la « *création par l'Etat d'un fond de garantie à*

30.09.2016

l'investissement en matière de gaz renouvelable » afin de promouvoir les EnR. L'association demande également que le gouvernement assiste les collectivités dans la mise en place de projets d'économie circulaire, ou encore qu'un comité « *dédié à l'usage du gaz dans la mobilité terrestre et maritime* » soit créé.

Reste à savoir si l'Etat saura se montrer réceptif à l'ensemble de ces propositions.

<http://www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/lassociation-francaise-du-gaz-en-faveur-des-enr-27-09-2016-29087.html>

Energie 2007.fr- 27.09.2016

énergie2007.fr

Livre blanc : 10 propositions de l'AFG

■ Hydrocarbures | 2016-09-27 09:18:00 | Administrateur 'Energie 2007'

L'Association française du gaz publie un livre blanc assorti de 10 propositions, afin de sensibiliser, "à l'approche d'échéances électorales majeures pour notre pays (...), aux défis que l'industrie gazière française est prête à relever pour emprunter la voie d'un futur moins carboné."

> Cliquez ici pour télécharger le livre blanc 2016 de l'AFG (attention: document PDF de 5 Mo).

Synthèse des 10 propositions de l'industrie gazière:

"01. Promouvoir toutes les énergies renouvelables

Création par l'Etat d'un fond de garantie à l'investissement en matière de gaz renouvelable.

02. Réussir la transition énergétique dans les territoires

Aider à la mise en place des projets d'économie circulaire dans les territoires (mobilité au biogaz, méthaniseurs,...).

03. Améliorer la qualité de l'air par la mobilité propre

Mettre en place un comité de pilotage regroupant les acteurs publics et privés, et dédié à l'usage du gaz dans la mobilité terrestre et maritime.

04. Réduire les émissions de gaz à effet de serre

Stimuler l'usage du gaz en remplacement du charbon et du fioul par la fixation d'un prix plancher européen du carbone avec une visibilité sur son évolution dans le temps.

05. Réduire les consommations d'énergie des logements

Favoriser la rénovation des systèmes de chauffage dans un cadre fiscal et réglementaire stable, simple et pérenne.

06. Contribuer à la lutte contre la précarité énergétique

Mettre en place une « prime à la casse » pour le remplacement de chaudières anciennes par des chaudières à gaz performantes dans les logements occupés par des personnes en situation de précarité.

07. Contribuer à la sécurité énergétique de la France

Favoriser la pérennité et inciter l'utilisation des infrastructures françaises déjà existantes pour un mix énergétique efficient.

08. Rendre la fiscalité énergétique plus efficace



30.09.2016

Garantir pour une période de 10 ans le maintien de l'écart fiscal entre le gaz carburant et les carburants traditionnels.

09. Contribuer au stockage d'énergie, en accompagnant l'essor des énergies renouvelables

Donner une impulsion forte au développement du Power-to-Gas en aidant au développement de démonstrateurs pour la valorisation des surplus d'électricité d'origine renouvelable.

10. Promouvoir l'innovation

Soutenir l'innovation en doublant la part des budgets publics recherche et développement dédiée au gaz."

http://www.energie2007.fr/actualites/fiche/5704/livre_blanc_afg.html

Actu Environnement.com – 28.09.2016



L'Association française du gaz veut inclure le gaz dans le débat politique de 2017

Energie | Aujourd'hui à 12h02 | Philippe Collet

Mardi 27 septembre, l'Association française du gaz (AFG) a présenté aux pouvoirs publics dix propositions pour 2017. *"L'enjeu, à l'approche d'échéances électorales majeures pour notre pays, est de sensibiliser aux défis que l'industrie gazière française est prête à relever pour emprunter la voie d'un futur moins carboné"*, explique l'AFG qui formule notamment des propositions pour le développement des énergies renouvelables, le transport et la mobilité, ainsi que le résidentiel.

S'agissant de la promotion des énergies renouvelables et de la transition énergétique, l'AFG suggère la création par l'Etat d'un fonds de garantie à l'investissement en matière de gaz renouvelable et une aide à la mise en place des projets d'économie circulaire dans les territoires (mobilité au biogaz, méthaniseurs). Elle estime aussi que le soutien à l'usage du gaz en remplacement du charbon et du fioul permet de réduire les émissions de CO₂. Ce soutien pourrait prendre la forme d'un prix plancher du carbone à l'échelle européenne assurant une trajectoire prévisible à long terme. Afin de valoriser les surplus d'électricité d'origine renouvelable, l'AFG recommande de donner une impulsion forte au développement du Power-to-Gas en aidant au développement de démonstrateurs.

Le gaz pourrait aussi améliorer la qualité de l'air par la mobilité propre, explique l'association professionnelle qui défend la mise en place d'un comité de pilotage regroupant les acteurs publics et privés, et dédié à l'usage du gaz dans la mobilité terrestre et maritime. De même, l'AFG demande que le maintien de l'écart fiscal entre le gaz carburant et les carburants traditionnels soit garanti sur dix ans.

S'agissant du recours au gaz dans les logements, l'AFG propose de favoriser fiscalement la rénovation des systèmes de chauffage pour réduire les consommations d'énergie et de mettre en place une "prime à la casse" pour le remplacement d'anciennes chaudières par des chaudières à gaz performantes dans les logements occupés par des personnes en situation de précarité.

<http://www.actu-environnement.com/ae/news/association-francaise-gaz-inclure-dabat-politique-2017-27577.php4>

La Correspondance Economique – 28.09.2016


Correspondance économique

L'Association Française du Gaz a présenté 10 propositions pour 2017 afin de répondre aux défis du secteur

L'Association Française du Gaz a présenté 10 propositions pour 2017 afin de répondre aux défis du secteur. L'Association Française du Gaz (AFG), syndicat professionnel de la filière gazière, a soumis 10 propositions, réunies dans un Livre Blanc, aux pouvoirs publics et à l'ensemble des parties prenantes. M. Jérôme FERRIER, son président, a déclaré : "La filière gaz favorise l'émergence d'une économie à la fois sobre en énergie et riche en emplois. La capacité contributive du gaz est donc un atout essentiel à la réalisation des objectifs du gouvernement, ceux transcrits dans la loi de transition énergétique et ceux faisant suite à la COP21. Mais celle-ci doit être encouragée par une évolution législative et réglementaire adaptée". Les 10 propositions formulées par l'AFG sont résumées ci-après.

1) Promouvoir toutes les énergies renouvelables

Parmi les marchés européens, la France est l'un des plus prometteurs en matière de biogaz au vu du gisement disponible non valorisé et de la nouvelle réglementation, qui ouvre la voie à une alternative pour la valorisation du biogaz en BioGPL et en biométhane. En 2020, le gaz renouvelable devrait permettre d'éviter l'émission de 700 000 tonnes de CO₂. Aujourd'hui, les principaux freins au développement du gaz renouvelable sont la difficulté d'obtenir des emprunts bancaires et la longueur des procédures administratives.

Proposition : création par l'Etat d'un fond de garantie à l'investissement en matière de gaz renouvelable.

2) Réussir la transition énergétique dans les territoires

Les collectivités territoriales sont devenues des autorités organisatrices de la distribution d'énergies sur leur territoire et renforcent également les outils de planification énergétique à leur échelle. A ce titre, les territoires peuvent s'appuyer sur la capacité de stockage du gaz afin de réguler les énergies renouvelables électriques intermittentes. De même, l'émergence de projets de développement des énergies renouvelables gaz - méthanisation ou gazéification doit être encouragée par les collectivités car à la croisée des enjeux territoriaux en matière de déchets, d'énergie, de climat et d'agriculture. D'un point de vue environnemental, la méthanisation peut contribuer à résoudre en partie le problème de traitement des déchets organiques que rencontrent les collectivités locales. D'un point de vue économique, elle crée des emplois locaux non délocalisables et grâce aux tarifs d'achat garantis sur 15 ans pour l'injection de biométhane dans les réseaux de gaz, elle assure un revenu durable aux porteurs de projets. D'un point de vue local, les projets de méthanisation permettent de faire entrer en synergie différents acteurs d'un territoire : agriculteurs, collectivités, industries agroalimentaires.

Proposition : aider à la mise en place des projets d'économie circulaire dans les territoires (mobilité au biogaz, méthaniseurs,...).

3) Améliorer la qualité de l'air par la mobilité propre

Le gaz est le premier carburant alternatif au monde. Dans le transport routier, il est très présent : un réseau de stations publiques permet aux automobilistes de rouler plus propre sur l'ensemble du territoire et plus de 66 % des villes de plus de 200 000 habitants disposent de flottes au gaz carburant. En plus de sa contribution à la réduction des émissions de CO₂, il n'émet ni particules, ni SO_x et permet de réduire significativement les NO_x, des polluants responsables des maladies respiratoires. Il entraîne une réduction des émissions de NO_x jusqu'à 70 % par rapport au diesel.

Proposition : mettre en place un comité de pilotage regroupant les acteurs publics et privés, et dédié à l'usage du gaz dans la mobilité terrestre et maritime.

4) Réduire les émissions de gaz à effet de serre

L'énergie gaz est l'énergie fossile la moins carbonée la plus à même de répondre aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le développement sur le territoire du biogaz permettra de diminuer encore davantage les émissions de CO₂ tout en réduisant la facture énergétique. En 2015, la production d'électricité à partir du gaz plutôt que du charbon a permis d'éviter l'émission de 7 Mt CO₂. Si l'ensemble du parc de centrales à charbon avait été remplacé par des centrales à gaz, l'émission de 10,5 Mt de CO₂ aurait été évitée. Il est indispensable, d'assurer aux ménages et aux entreprises la visibilité nécessaire permettant d'enclencher les investissements.

Proposition : stimuler l'usage du gaz en remplacement du charbon et du fioul par la fixation d'un prix plancher européen du carbone avec une visibilité sur son évolution dans le temps.

5) Réduire les consommations d'énergie des logements

En France les bâtiments résidentiels et tertiaires représentent 44 % de la consommation finale d'énergie. Les conditions de rénovation du parc existant, et notamment l'obligation de réaliser la globalité des travaux en une seule étape, ne permettront pas de générer des temps de retour supportables par les propriétaires et nécessitera des niveaux d'aide publique significatifs. Malgré les dispositifs d'aides comme le dispositif des Certificats d'Economie d'Energie (CEE), le marché de la rénovation énergétique reste atone. La plupart des ménages ne sont pas en situation de faire face aux investissements et ne savent pas par quels travaux de rénovation commencer. Pour l'Ademe, en 2013 le budget moyen par ménage alloué aux travaux est de 4359 euros, loin des estimations du coût d'une rénovation globale

Proposition : favoriser la rénovation des systèmes de chauffage dans un cadre fiscal et réglementaire stable, simple et pérenne.

6) Contribuer à la lutte contre la précarité énergétique

Le dispositif actuel oublie un paramètre important qui est celui de la détection des ménages précaires dont le financement n'est pas prévu à date. De même, la récente révision des forfaits CEE des chaudières ne permettra plus de valoriser ces équipements alors qu'un parc de plus de 3 millions de chaudières anciennes et non entretenues serait à rénover. Le dispositif risque de devoir financer des actions d'isolation plus coûteuses et moins rentables que les systèmes.

30.09.2016

Proposition : mettre en place une "prime à la casse" pour le remplacement de chaudières anciennes par des chaudières à gaz performantes dans les logements occupés par des personnes en situation de précarité.

7) Contribuer à la sécurité énergétique de la France

Une électrification massive des usages assortie d'une pénétration importante des productions renouvelables variables apparaît, au vu de la faisabilité technique et économique, très incertaine. Il faut rappeler que pour un même montant investi, un réseau d'électricité transporte 5 fois moins de puissance qu'un réseau de gaz. Ainsi, l'enjeu pour l'Etat est de pérenniser la place du gaz dans son bouquet énergétique.

Proposition : Favoriser la pérennité et inciter l'utilisation des infrastructures françaises déjà existantes pour un mix énergétique efficient.

8) Rendre la fiscalité énergétique plus efficace

Pour être efficace, la fiscalité doit tenir compte de l'ensemble des principaux impacts environnementaux des énergies, au-delà des émissions de CO₂ (polluants et particules, production de déchets) ; de la compétitivité de l'économie française (donc être cohérente avec celle des autres pays) ; du "temps long" du secteur de l'énergie (donc être stable pour donner une bonne visibilité aux investisseurs). Par ailleurs, des évolutions devront être recherchées pour orienter davantage les produits de la fiscalité des énergies renouvelables vers les collectivités porteuses de projet. De plus certaines installations qui participent à notre sécurité d'approvisionnement, pourraient être mises sous cocon ou arrêtées définitivement, à cause de conditions économiques très défavorables et d'un montant d'IFER (l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux) fixe, que l'installation fonctionne ou non. Afin de rendre la fiscalité plus efficace, certaines taxations doivent être repensées comme en l'espèce une adaptation de l'IFER en plafonnant son montant à la valeur dérogée annuellement par l'ouvrage.

Proposition : garantir pour une période de 10 ans le maintien de l'écart fiscal entre le gaz carburant et les carburants traditionnels.

9) Contribuer au stockage d'énergie, en accompagnant l'essor des énergies renouvelables

L'intermittence de la production électrique d'origine renouvelable et le décalage entre les périodes de production et de consommation nécessitent de trouver des solutions de stockage afin d'optimiser la gestion du système électrique.

Proposition : Donner une impulsion forte au développement du Power-to-Gas en aidant au développement de démonstrateurs pour la valorisation des surplus d'électricité d'origine renouvelable.

10) Promouvoir l'innovation

L'avenir de la surveillance du réseau peut passer par les drones. L'innovation autour de la réalité augmentée est aussi un enjeu majeur dans le secteur gazier. Enfin, dans les énergies renouvelables, les filières d'avenir sont nombreuses (développement du BioGPL et de la méthanisation, gazéification de biomasse ligneuse (bois, paille, etc.), voire de déchets, production d'hydrogène par électrolyse à partir d'électricité renouvelable...).

30.09.2016

Proposition : soutenir l'innovation en doublant la part des budgets publics recherche et développement dédiée au gaz.

BIP – 29.09.2016

LE QUOTIDIEN DU PÉTROLE ET DU GAZ NATUREL



N°13188 — Jeudi 29 septembre 2016 — 52^e année

FRANCE **À LA UNE** 

Dix propositions pour inscrire le gaz dans la transition énergétique

Si le gaz naturel a une place limitée dans le mix énergétique français, il doit désormais assurer son avenir dans la transition énergétique. L'Association française du gaz (AFG) vient de publier un Livre blanc présentant « *les 10 propositions de l'industrie gazière pour 2017* ». Une discussion qu'elle veut ouvrir à « *la communauté française* » et pas seulement aux candidats à la présidentielle.

lire pages 2 et 3

 @BiPgazpetrole

www.enerpresse.com

FRANCE

Dix propositions pour inscrire le gaz dans la transition énergétique

Si le gaz naturel a une place limitée dans le mix énergétique français, il doit désormais assurer son avenir dans la transition énergétique. En décembre 2015, la COP21 à Paris a été l'occasion pour l'Association française du gaz (AFG) de présenter le rôle que le gaz naturel peut jouer dans l'accompagnement des énergies renouvelables. Mais « *on était difficilement audible parce que toutes les énergies fossiles étaient traitées de la même façon et on avait eu un peu de mal à faire valoir les avantages intrinsèques du gaz* », rappelle Jérôme Ferrier, président de l'AFG. D'où l'idée de mettre en place un groupe de travail pour « *interpeller spécifiquement la communauté française (...) sur le rôle de l'industrie gazière à l'horizon 2017* », a-t-il expliqué au BIP. Il en est ressorti un livre blanc présentant « *les 10 propositions de l'industrie gazière pour 2017* », que l'AFG a publié le 27 septembre. « *Je suis très satisfait du résultat obtenu par cette task force* » qui s'est « *volontairement* » concentrée sur une dizaine de propositions qui, « *à chaque fois, sont claires et concrètes* » et qui répondent à des enjeux d'intérêt général, a-t-il ajouté.

La campagne présidentielle est propice pour présenter les avantages du gaz naturel dans la transition énergétique aux équipes des candidats potentiels. Mais l'AFG ne veut pas se limiter aux pouvoirs publics et entend élargir la discussion aux leaders d'opinion, aux médias, aux ONG ou encore aux organisations professionnelles. Au total, l'association a envoyé 400 exemplaires de son Livre blanc. Certes, changer l'image du gaz en France prendra encore du temps mais les choses « *s'améliorent* », a aussi constaté Jérôme Ferrier. Cela reste malgré tout modeste comparé à ce qui se passe à l'international, notamment au G20 qui s'est tenu en Chine début septembre. « *C'est la première fois que, dans une recommandation du G20, il y a une orientation très claire* » en faveur du gaz naturel, souligne-t-il. « *C'est une reconnaissance de la communauté internationale que le gaz naturel est la seule des énergies fossiles acceptable pour accompagner le développement des énergies renouvelables et la transition énergétique* », conclut M. Ferrier. Et « *c'est la raison pour laquelle nous pensons que la France doit s'inscrire dans cette démarche* ».

Or, l'industrie gazière française est déjà engagée dans la transition énergétique. Elle accompagne aujourd'hui le développement des énergies renouvelables en apportant une solution au problème de l'intermittence de leur production alors que les technologies de stockage massif d'électricité n'ont pas encore atteint leur maturité. « *Le 'power-to-gas' constitue une solution parfaitement adaptée pour stocker sous forme gazeuse les excédents* » de production d'électricité renouvelable, en transformant cette énergie en hydrogène par électrolyse de l'eau, souligne le Livre blanc. « *Des scénarios prospectifs (...) estiment le potentiel technique de développement du power-to-gas sous forme d'hydrogène ou de méthane de synthèse de 20 à 30 TWh à l'horizon 2050* », ajoute le document.

Par ailleurs, le gaz naturel peut être aussi une énergie renouvelable, observe le Livre blanc, qui rappelle que la loi de transition énergétique a fixé à l'horizon 2030 un objectif de 10 % de gaz renouvelable. Produit à partir de biomasse, du gaz de décharge, du gaz de stations d'épuration d'eaux usées, le biogaz inscrit alors la transition énergétique au cœur des territoires par le biais des projets de méthanisation et résorbe en partie le problème du traitement des déchets organiques qu'elle peut rencontrer. Produit localement, il devient créateur d'emplois non délocalisables. « *Le développement du biogaz permettra la création de 16 000 emplois permanents supplémentaires d'ici 2020 sur le territoire français. À plus long terme, jusqu'à 90 000 emplois directs et 100 000 emplois indirects pourraient être créés d'ici 2050 grâce à cette nouvelle filière* », affiche le Livre blanc.

Le gaz naturel peut aussi contribuer à améliorer la qualité de l'air par la « *mobilité propre* » parce qu'il n'émet pas de particules, ni de SO_x et réduit drastiquement les émissions de NO_x (oxydes de soufre et d'azote). Pour se développer dans le transport, il a toutefois besoin d'être encouragé. « *Quand on compare la France à d'autres pays d'Europe comme l'Italie ou*

l'Allemagne, qui ont près d'un millier de stations disponibles pour le GNV, on s'aperçoit que nous sommes en retard », constate Jérôme Ferrier, indiquant que la France compte aujourd'hui seulement 48 stations GNV ouvertes au public. « Nous estimons que pour commencer à avoir un maillage raisonnable et en particulier pour les flottes importantes - transport routier et bus - il faudrait qu'on atteigne un nombre de stations supplémentaires compris entre 100 et 150 stations d'ici 3-4 ans », a-t-il indiqué au BIP.

Et, pour cela, *« il faudrait des signaux politiques clairs »* pour donner une visibilité de long terme aux investisseurs. Aujourd'hui, une fiscalité énergétique plus efficace pourrait contribuer à enclencher cette dynamique d'investissement. Certes, l'industrie gazière voit de premiers signes positifs avec un écart qui tend à être peu à peu plus favorable aux carburants alternatifs par rapport aux carburants fossiles. Mais cet écart, *« il faut l'accroître et il faut le pérenniser »*, estime le patron de l'AFG. Les investisseurs ont besoin d'avoir l'assurance que cela ne sera pas remis en cause dans une prochaine loi de finances. *« Il faut de la visibilité et de la stabilité »*, martèle-t-il. De la stabilité, l'AFG en réclame également pour le cadre réglementaire, notamment dans le domaine de la construction. En cherchant à limiter la consommation d'énergie pour les bâtiments neufs, la réglementation thermique RT 2012 avait permis au chauffage au gaz de reprendre l'avantage par rapport au chauffage électrique. Aussi, pour le Livre blanc, *« le premier objectif de la révision de la RT devra être de préserver ces acquis et de les consolider »*.

Les 10 propositions de l'industrie gazière

- 01 PROMOUVOIR TOUTES LES ÉNERGIES RENOUVELABLE**
> Création par l'État d'un fond de garantie à l'investissement en matière de gaz renouvelable
- 02 RÉUSSIR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DANS LES TERRITOIRES**
> Aider à la mise en place des projets d'économie circulaire dans les territoires (mobilité au biogaz, méthaniseurs...)
- 03 AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR PAR LA MOBILITÉ PROPRE**
> Mettre en place un comité de pilotage regroupant les acteurs publics et privés, et dédié à l'usage du gaz dans la mobilité terrestre et maritime
- 04 RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE**
> Stimuler l'usage du gaz en remplacement du charbon et du fioul par la fixation d'un prix plancher européen du carbone avec une visibilité sur son évolution dans le temps
- 05 RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE DES LOGEMENTS**
> Favoriser la rénovation des systèmes de chauffage dans un cadre fiscal et réglementaire stable, simple et pérenne
- 06 CONTRIBUER À LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE**
> Mettre en place une « prime à la casse » pour le remplacement de chaudières anciennes par des chaudières à gaz performantes dans les logements occupés par des personnes en situation de précarité
- 07 CONTRIBUER À LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE DE LA FRANCE**
> Favoriser la pérennité et inciter l'utilisation des infrastructures françaises déjà existantes pour un mix énergétique efficient
- 08 RENDRE LA FISCALITÉ ÉNERGÉTIQUE PLUS EFFICACE**
> Garantir pour une période de 10 ans le maintien de l'écart fiscal entre le gaz carburant et les carburants traditionnels
- 09 CONTRIBUER AU STOCKAGE D'ÉNERGIE, EN ACCOMPAGNANT L'ESSOR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES**
> Donner une impulsion forte au développement du Power-to-Gas en aidant au développement de démonstrateurs pour la valorisation des surplus d'électricité d'origine renouvelable
- 10 PROMOUVOIR L'INNOVATION**
> Soutenir l'innovation en doublant la part des budgets publics recherche et développement dédiée au gaz

L'énergie D'avancer – 30.09.2016



L'industrie gazière française à la recherche de reconnaissance



Absente des débats français sur la transition énergétique, la question du gaz comme énergie de complément pour les années à venir paraît pourtant essentielle. A quelques semaines du débat parlementaire sur le budget 2017 et dans le contexte de l'élection présidentielle à venir, les acteurs français du gaz réclament désormais des mesures fiscales, d'investissement et réglementaires pour soutenir une énergie qu'ils jugent indispensable pour l'avenir.

En France, le gaz naturel représente aujourd'hui moins de 5 % de la production électrique, et moins de 15 % du bouquet énergétique global. Ses qualités et ses nombreuses applications possibles dans la production comme dans le stockage de l'énergie en font pourtant un atout de premier ordre pour servir de base de stabilité aux côtés du nucléaire et permettre un développement harmonieux et prospère des énergies renouvelables intermittentes.

Selon les conclusions d'un livre blanc publié mardi par l'association française du gaz, l'industrie gazière apporte en effet des solutions, à la fois sur le développement des énergies renouvelables, la mobilité, le résidentiel mais aussi les infrastructures et la sécurité de notre approvisionnement énergétique. « *Le pourcentage de gaz naturel dans la matrice électrique française est un des plus faibles d'Europe, mais ceci ne nous inquiète pas. Nous nous battons sur d'autres secteurs: le secteur du chauffage (...) et la mobilité* », explique à l'AFP Jérôme Ferrier, président de l'AFG.

30.09.2016

L'association réclame entre autres la mise en place d'une prime à la casse pour le remplacement des chaudières anciennes pour les ménages précaires et des mesures fiscales pour encourager la rénovation des systèmes de chauffage. Même chose dans le secteur du transport, perçu ici comme un vrai secteur de progrès pour lutter contre la pollution de l'air, et pour lequel Jérôme Ferrier demande le maintien pendant dix ans de l'écart de fiscalité entre le gaz carburant et les carburants classiques. « *Même polluant et non renouvelable, le gaz carburant (GNL, GPL, gaz naturel véhicule et maritime, etc.) émet beaucoup moins de CO2 et de particules fines que les carburants issus du pétrole* », ajoute M. Ferrier.

Ces qualités sont améliorées avec le gaz renouvelable, ou biogaz, que l'AFG veut aussi voir mieux soutenu, alors que la France souhaite atteindre 10 % de biogaz dans la consommation française de gaz en 2030.

<http://www.lenergiedavancer.com/lindustrie-gaziere-francaise-a-la-recherche-de-reconnaissance/2016/09/29/>